



Echo de la mare



Bulletin municipal de la commune de Mittainville – septembre 2020 - n°69

Edito

Nous vivons dans un contexte très particulier, que nous appelons crise sanitaire, qui a apporté son lot de contraintes, de frustrations, de désorganisation et de réorganisation, de désagréments en tout genre...

Bien que le bel été dont nous avons bénéficié ait davantage réchauffé notre dame nature jusqu'à rendre notre mare bien asséchée, que nos esprits ;

Bien que l'actualité ne soit pas optimiste ; que notre département des Yvelines est aujourd'hui une zone de circulation active du virus covid-19 ; que les médias ne cessent de nous inquiéter...

Nous vivons malgré tout dans un environnement privilégié, vert, oxygéné, spacieux, mais alors où est donc passé le bien vivre ensemble ?

Ces deux derniers mois nous avons reçu beaucoup de plaintes qui témoignent d'impatience, d'intolérance peut-être, de ras-le-bol justifiés. Des échanges houleux, des interventions des gendarmes...

Que se passe-t-il ? Pourquoi cet incivisme ?

Doit-on rappeler encore une fois que tout chien doit être tenu en laisse sur le domaine public ; qu'il faut garer sa voiture afin que celle-ci n'entrave pas la voie ou ne gêne son voisin ; que le bruit dérange ; que les aboiements peuvent vite devenir insupportables ; qu'il est urgent de respecter notre campagne et nos bois, de nettoyer devant chez soi, de tailler ses haies qui donnent sur la voie publique, d'entretenir les fossés à l'approche de l'hiver ; qu'il est interdit de faire des barbecues sauvages en plein bois ; de respecter la vitesse sur nos routes, de rentrer ses poubelles...

Mais tout cela nous le savons déjà !

Alors même si nous sommes tous fragilisés par cette actualité qui demande à TOUS des efforts, restons respectueux, attentifs, parfois aussi essayons d'être plus communicants, patients, tolérants mais dans tous les cas prenez soin de vous et prenez soin des autres.

Vous lirez dans l'article sur « la vie de notre conseil municipal » des projets qui naissent. Petit à petit, les rendez-vous se prennent, les études se mettent en place et nous souhaitons que cette mandature se construise dans la garantie de plus de sécurité pour chacun. Une autre actualité nous inquiète hélas beaucoup, la mutilation des chevaux. Merci à l'attention que vous y porterez.

Belle rentrée à toutes et tous.

Corinne Rostan

La vie de notre petite école...

Première semaine de juillet et dernière semaine d'août notre école a ouvert ses portes pour des stages « de réussite ».

Ces matinées d'enseignement apportent un soutien scolaire aux enfants. Madame Bernard a accueilli un groupe classe de 7 enfants durant ces deux semaines. Nous avons également reçu un classe de Condé-sur-Vesgre.

Mardi 1er septembre, dans notre école, ce sont 69 enfants qui ont franchi le portillon repeint d'un bleu mer.

Et oui 69 ! un nombre important, car il y a, à peine 2 ans, c'étaient 10 de moins. Ces derniers mois, beaucoup de maisons ont été vendues. De nouvelles familles avec enfants s'installent dans notre village et nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous espérons pour nos enfants et nos institutrices une excellente rentrée et surtout une année plus paisible que la précédente.

Les effectifs sont répartis comme suit :

Classe de Madame Morruci et Christelle (ATSEM) : 6 PS - 17MS (dont une arrivée à mi-septembre) – 4GS // Classe de Madame Bernard (Directrice) : 3 GS-8 CP -8 CE1 //

Classe de Madame Sautereau : 2 CE2-9 CM1-12 CM2 (dont une arrivée à mi-septembre)

Le dernier protocole pour la mise en place des mesures sanitaires préconisées par l'Education Nationale s'est assoupli malgré le contexte actuel. Nos enseignants et personnels périscolaires auront donc l'obligation du port du masque en intérieur comme en extérieur, un lavage de mains régulier est préconisé pour les enfants, le nettoyage quotidien, la désinfection des locaux et leur aération seront assurés.

Nous vous invitons par ailleurs à respecter la mesure préventive complémentaire qui a pris effet à compter du mardi 1er septembre 2020 à 07h00, et pour une durée de un mois, qui rend le port du masque obligatoire pour les personnes de onze ans et plus dans un périmètre de 50 mètres autour des accès aux établissements d'enseignement, aux horaires des entrées et des sorties.

Nous souhaitons une bonne rentrée à tous nos élèves, aux enseignantes ainsi qu'à Roselyne, Sandrine, Christelle et Corinne qui assureront, au quotidien, le bon fonctionnement du service périscolaire et la propreté des locaux pour le confort de tous.



Portrait d'ici

POURQUOI...Oui, pourquoi la salle communale s'appelle salle **Fernand Chateau**? Facile pour les anciens du village, mais pour les nouveaux arrivants...Remontons le temps. Nous sommes en 1962 et Fernand Chateau, né en 1920, et qui réside dans la ferme dimière rue de la mare, endosse pour sa 1ère fois l'écharpe de maire de Mittainville. Il la gardera jusqu'en 1995. Un sacré bail. Il aura vécu dans cette 2ème partie du XXe siècle l'éclosion des nouvelles technologies et des contraintes liées à notre village d'environ 400 habitants. Il aura contribué au bitumage des routes, au développement de l'assainissement, de l'arrivée de l'eau potable, du plan d'occupation des sols, de la téléphonie, de l'environnement scolaire et combien d'autres évolutions reprises par ses successeurs. Mais c'est en 1985, à la demande de certains conseillers municipaux (MM.Chemin, Broudin, Merlin et d'autres) qu'il autorisera la création d'une association loi 1901 indépendante du fonctionnement de la mairie baptisée Comité des Fêtes. Depuis lors, ce comité s'autogère en organisant fêtes, brocantes, feu d'artifice du 14 juillet toujours dans la déontologie de Fernand Chateau : que les gens se rencontrent dans un cadre festif. Fernand était maire honoraire de notre village et il lui revenait de pleins droits d'avoir un édifice à son nom. "Pas de mon vivant" nous avait-il dit. Il nous a quitté en 2018, et nous avons respecté le souhait d'un homme qui aura marqué notre village par sa générosité et son charisme : la salle a été baptisée salle Fernand Chateau en novembre 2019. Le comité quant à lui, poursuit son bonhomme de chemin même si l'année 2020 n'aura pas été des plus prolifiques pour toutes manifestations. Il y aura des jours meilleurs, foi de Fernand Chateau qui nous surveille de là-haut....

Et si nous faisons attention aux autres?

Stationnement : Nous demandons à chacun de garer ses véhicules à l'intérieur de son terrain et de veiller à l'entretien des extérieurs longeant sa propriété. Ceci afin de permettre la circulation dans les meilleures conditions des tracteurs, des camions de ramassage des poubelles, des camions de déménagement et des voitures des autres riverains.

Terrain de sport : Nous demandons aux utilisateurs du terrain de sport de bien vouloir en respecter les horaires d'ouverture et de fermeture. Nous remercions les joueurs de bien vouloir éviter les nuisances sonores qui affectent le bien être des personnes vivant à proximité.

Chiens : Les propriétaires de chien doivent veiller aux aboiements de leur animal, particulièrement en leur absence afin de préserver la tranquillité de leur voisinage.

Et aussi ...

Fleurissons notre village

Samedi 26/09 à 10h : rendez-vous donné en mairie à toutes celles et ceux qui veulent participer à l'embellissement du village. La mairie propose de financer une partie des bulbes et invite les personnes que cela intéresse à venir aider à la plantation et apporter, si elles le souhaitent, des fleurs à planter à l'automne.
Merci à Tous !



Et le terrain de pétanques ?

Merci à Monsieur Giorgetti et Monsieur Gauthier qui ont débuté les travaux de remise en état du terrain de pétanque. Ce lieu de convivialité sera prêt à accueillir les boulistes Mittainvillois très bientôt

Concours Arbre de l'année 2020

Nous avons fait participer la commune au concours « Arbre de l'année 2020 » en présentant le saule pleureur qui se trouve dans le champ près de la mairie.

Notre saule abrite ses vaches jardinières qui lui font une frange bien droite jour après jour. Il abrite, aussi, parfois un lièvre, un couple de faisans, des tourterelles amoureuses, des volées de moineaux gourmands...Il est au centre du village et partage les moments de vie de nos villageois. Chemin de l'école, de la salle des fêtes, des coups de foudre pour le village, des réunions des jeunes le soir, des réceptions de ballon lors d'un match endiablé, des naissances de ses jardinières vaches....et des visites à la mairie.

Le jury composé du magazine Terre Sauvage, de l'Office national des forêts, de l'association A.R.B.R.E.S, de la LPO et de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France se réunira en septembre et sélectionnera les futurs candidats qui représenteront chaque région.

Ces arbres feront l'objet d'une production photo par Emmanuel Boitier, photographe du magazine Terre Sauvage.

Dès le 2 novembre 2020 et jusqu'au 4 janvier 2021 : Votez pour votre arbre préféré !

Les arbres sélectionnés seront soumis aux votes du public sur le site
www.arbredelannee.com

Celui qui recevra le plus de voix se verra attribuer le Prix du Public 2020.

Bonne chance à nous tous !



Portrait d'ailleurs

Merci à **Michel Brugière**, habitant une commune voisine de la notre, de nous faire partager sa passion pour les oiseaux. Vous le croiserez au hasard de vos balades à l'affût de nos petits volatiles, muni de son appareil photo.

Vous trouverez dans nos communes une variété d'oiseaux formidable dont le Héron garde boeufs (*Bubulcus ibis*), une espèce d'échassier (long 45 à 52 cm, envergure 82 à 95 cm).

C'est un oiseau trapu blanc, orné de plume de couleur chamois. Pendant la saison de reproduction, il niche en colonie à proximité des plans d'eau. Il se nourrit d'insectes et de petits vertébrés, accompagnant souvent le bétail, dans les habitats herbeux relativement secs.

Certaines populations sont migratrices et d'autres se dispersent aussitôt après la période de reproduction (migrateur partiel). Cette espèce supprime les tiques et les mouches provenant de bovins, et a été impliquée dans la propagation de maladies animales transmises par les tiques.

Originaire des régions du sud de l'Espagne et du Portugal, ils sont arrivés dans le sud de la France en 1958, et le nord de la France en 1981. Son expansion et son installation sur des territoires plus vastes ont conduit à le classer comme une espèce envahissante.



Développement durable

Permanence de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (ALEC SQY)

Dans le cadre de son partenariat avec la communauté d'agglomération, des conseillers de l'Espace Conseils FAIRE se tiennent à la disposition des habitants du territoire pour les orienter gratuitement et de façon objective. Ils leur dispensent des conseils en fonction de leur projet, les font profiter d'un accompagnement sur les aides financières possibles et sur les réseaux professionnels RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour l'étude et/ou la réalisation de leurs travaux.

Les permanences se tiennent au siège de RT les lundis et vendredis. Plus d'infos : www.rt78.fr

Les conseils sont à destination des particuliers ayant pris au préalable RV au 01 30 47 98 90

Décharge Verte

En application des réglementations en vigueur à ce sujet, la fermeture de la décharge verte de Mittainville est **définitive**.

Le ramassage des sacs de végétaux du lundi est maintenu, et la déchetterie de Boutigny est à notre disposition pour les déchets plus importants..

NOUVEAU :

Cours de QI GONG et de TAI JI à Mittainville

Le lundi 19h-20h15 : Qi Gong et 20h15-21h30 : Arts internes du Wudang
Cours-découverte gratuit le samedi 12 septembre 2020 de 10h15 à 12h à la Salle des Fêtes Fernand Chateau
Début des cours

lundi 14 septembre 2020

Contact :

Association Shendao

**Tél : 01-30-46-10-05 ou
06-17-98-04-71**

Eclairage Public

Nous remettrons en service l'éclairage public dans le cadre de la réduction de la durée du jour, en accord avec les horaires de bus pour sécuriser la circulation des enfants et des adultes utilisant les transports

Mission Locale

Depuis le déconfinement, la Mission Locale organise son accueil pour vous recevoir à nouveau et vous accueillir dans les conditions sanitaires requises face au covid-19. Des rendez-vous à distance (en visio ou par téléphone) vous seront proposés.

Appeler le standard de la Mission locale au
01 34 83 34 12
pour en savoir plus.

Mission Locale Rambouillet
19, rue de Clairefontaine
78120 Rambouillet
www.rambouillet-mlidf.org

La vie du conseil

Conseil municipal du 30 juillet 2020

Nous rappelons que les compte-rendus des conseils municipaux sont affichés et consultables sur le site de la mairie.

Vote du budget : Le budget, à l'équilibre, a été voté à l'unanimité

Décharge verte : La fermeture de la décharge a été actée à l'unanimité.

Les pompiers et les gendarmes n'ont pas manqué de nous faire un rappel à la loi : Tous feux sont interdits.

Il est envisagé de faire un achat groupé de broyeurs à végétaux électriques, si vous êtes intéressés merci d'envoyer un mail à la mairie.

Électricité : La mairie, suite à la proposition du fournisseur d'électricité, a opté pour une offre d'« énergie verte » d'origine renouvelable.

Le surcoût étant dérisoire le conseil a voté à l'unanimité le passage à cette offre.

Assainissement : La compétence de l'assainissement a été transférée à la Communauté de Communes Rambouillet Territoires . C'est une décision émanant de l'Etat.

Sujet en réflexion et action

Vidéo protection : le cahier des charges a été réalisé et les devis ont été demandés.

Sécurité - Voirie : En ce qui concerne l'aménagement de la RD intersection route des Roches, un rendez-vous a été pris fin septembre avec le cabinet d'études Ingéniery et le Département.

Une réunion avec les riverains sera organisée autour de ce projet.

Concernant le marquage des stops et des passages piétons, le devis devra être validé au prochain conseil.

Aménagement espace : un budget a été dégagé pour l'achat de jeux pour les enfants.

Rappel Urbanisme : La mairie est à votre disposition pour tout renseignement concernant vos projets d'urbanisme.

Église : Le dossier de diagnostic global de son état a été initié auprès des Bâtiments de France et auprès du Conservateur des Monuments historiques.

Les rencontres avec des architectes agréés sont en cours.

Protégeons nos chevaux

Suite à l'actualité concernant les mutilations faites aux chevaux, une réunion s'est tenue le 31 août réunissant la gendarmerie, la mairie, les propriétaires de chevaux et les responsables de l'association de Chasse de Mittainville.

Un recensement des propriétaires d'équidés de la commune a été fait - coordonnées, lieux de vie des chevaux, repérage sur plan.

Ci-dessous vous trouverez le flyer communiqué par la gendarmerie de Rambouillet indiquant les comportements à tenir.

Nous appelons à la prudence générale et invitons chacun à suivre, dans la mesure du possible, ces recommandations.

Ne vous mettez pas en danger

Alertez la gendarmerie et prévenez en mairie.



Et aussi ...

CORONAVIRUS :

Restons vigilants !

L'incertitude concernant l'avenir de l'épidémie demeure. Une circulation du virus, active ou modérée à court ou moyen terme, ne peut être exclue.

En l'absence de traitement, la meilleure des protections pour nous tous, jeunes ou moins jeunes, est de respecter les mesures barrières et la distanciation physique. Le port du masque, rendu récemment obligatoire, fait partie du dispositif demandé par les autorités sanitaires.

L'engagement et la responsabilité de chacun contribuent à ralentir la progression de l'épidémie et donc à une amélioration de la situation sanitaire dans notre pays.

Prenons soin de nous
Prenez soin de vous

GENDARMERIE
NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

**ACTES DE CRUAUTÉ SUR DES ÉQUIDÉS :
LES RECOMMANDATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE**

Depuis le début de l'année, la gendarmerie a ouvert plus d'une dizaine d'enquêtes à la suite de dépôts de plainte de propriétaires d'équidés dont les animaux ont été victimes d'actes de cruauté pouvant aller jusqu'à entraîner leur mort. À ce stade, aucune hypothèse n'est privilégiée quant aux mobiles ou à l'identité des auteurs.

Ce constat amène les services de la Gendarmerie nationale à formuler plusieurs recommandations à l'intention des propriétaires de chevaux afin de faire avancer les investigations et de mettre un terme à ce phénomène.

RECOMMANDATIONS :

- 1 Effectuez une surveillance quotidienne des chevaux aux prés
- 2 Évitez de laisser un licol quand l'animal est au pré
- 3 Si vous en avez la possibilité, la pose de petite caméra de chasse peut être envisagée
- 4 Signalez aux unités de gendarmerie en appelant le 17, tout comportement suspect à proximité des pâtures (stationnement de véhicules ou présence inhabituelle d'individus)
- 5 Si vous êtes concernés par les faits décrits, appelez le 17 également, ne procédez à aucune modification des lieux, portez plainte le plus rapidement possible.

Gendarmerie Nationale

Agenda

- **Samedi 12 septembre** : Éveil à la pratique du QI GONG - cours gratuit
- **Samedi 26 septembre à 10h** : rendez-vous à la mairie pour le fleurissement de la commune.
- **11 novembre** commémoration au cimetière à 11h – monument aux morts à 11h30.

Commerces de proximité

Chez Sonia "ÉPICERIE SERVICES"

Relais Poste

Ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h45 à 13h30 et de 15h45 à 19h30

Samedi et dimanche de 8 h à 13 h

Fermé le mercredi

La Boissière-École : Tél : 01.34.94.36.90

Chez Saïd "ÉPICERIE MULTI-SERVICES"

Livraison à domicile

Ouvert du mardi au samedi

de 8h à 13h et de 15h30 à 20h30

et dimanche de 8 h à 13 h30 et de 16h à 20h

Fermé le lundi

Hermeray: Tél : 01.34.83,56,65

Thierry Taxi – Mittainville

06 30 50 80 18 -thierrytaxi@orange.cf

A l'Ombre Bleue

Maison et table d'hôtes

22 Rue de la Mare, 78125 Mittainville

Ouvert 24h/24

Téléphone : 01 34 85 04 73

EARL ferme de la grenouillère

Commandez vos colis de viande au

06 14 02 65 77

fermedelagrenouillere@yahoo.fr

Mairie

5 rue de la Mairie

78125 Mittainville

Téléphone : 01 34 85 01 62

Fax : 01 34 85 01 94

secretariat@mairie-mittainville.fr

Site : www.mairie-mittainville.fr

Heures d'ouverture au public :

Mardi : de 16 h à 18 h

jeudi : de 15 h à 18 h

samedi : de 10 h à 12 h

Collecte des déchets

Lundi : déchets verts

Première collecte 30 mars 2020

Dernière collecte : 7 décembre 2020

Vendredi : ordures ménagères & écoemballages

Prochain ramassage des encombrants
8 décembre 2020

Directrice de la publication :

Corinne Rostan

Comité de rédaction :

Virginie Commun

Elisabeth Dufailly

Mireille Prades-Rigal

Cédric Tatare

Avec la participation de

Sylvain Le Bourvellec

Echo de la mare consultable
sur le site de la mairie